



Communiqué de presse

Face à l'épidémie de COVID-19 : Imposons de faire passer nos vies avant leurs profits !

Les gouvernements successifs ont abandonné le monde du travail aux intérêts financiers et patronaux. Confrontés à une crise sanitaire grave et inédite, les enjeux d'aujourd'hui sont à la fois sociaux et environnementaux. Les questions autour du travail, sur le rôle et la place de l'industrie, sur le sens des services publics et sur la reconquête de la sécurité sociale sont essentielles et porteuses de rupture avec les choix politiques actuels dans une perspective de progrès social.

Préconisé par des médecins spécialisés, dans cette situation inédite, le confinement reste la meilleure mesure pour faire barrage au développement du coronavirus, ainsi seul.es les salarié.es exerçant des missions essentielles, c'est-à-dire nécessaire à la continuité de la vie, doivent travailler avec la garantie de la stricte protection qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé.

Aucune raison économique ne saurait justifier que des vies soient mises en danger; aussi nos organisations syndicales et de jeunesse n'acceptent pas la poursuite ou la reprise du travail dans un certain nombre d'entreprises du département qui n'ont pas d'utilité dans la gestion de la crise.

A défaut d'une décision responsable du patronat, elles demandent solennellement à Madame la Préfète d'Ille et Vilaine d'intervenir pour les contraindre à la fermeture et pour les activités essentielles obtenir tous les moyens de protection nécessaires.

Ainsi nos organisations revendiquent en urgence :

- **Interdiction** de tout licenciement pour quelque motif que ce soit et suspension immédiate de tous les PSE
- **Augmentation immédiate du SMIC** qui devra se répercuter à l'échelle des salaires et une augmentation significative du point d'indice dans la Fonction Publique.
- **Abrogation immédiate des ordonnances** qui organisent de façon scandaleuse la dérèglementation du travail ; c'est pourquoi nous condamnons fermement le vote de la « loi d'urgence sanitaire » qui porte des dangers en matière de démocratie et de droits des salarié.es, alors que nous avons besoin de renforcer les deux.
- **L'état de catastrophe sanitaire** afin de mettre à contribution les entreprises mais aussi les assurances et de permettre le paiement du chômage partiel à 100 %

- **Suppression des dividendes aux actionnaires**, c'est une question de décence et de justice
- **Contrôle des aides publiques aux entreprises** avec une attention particulière aux conséquences en matière d'emploi.
- **Retrait des réformes sur l'assurance chômage et les retraites**

Dans cette période, plus que jamais le rôle de nos organisations est essentiel et nous devons veiller à ce que le droit syndical soit respecté et à l'utilisation des instances de représentation des personnels : CSE, CSSCT, CHSCT, qui sont des moyens pour mettre la question du travail au cœur des discussions. Le droit de retrait des salarié.es ne saurait être remis en cause.

Dans nombre d'entreprises et de services publics, l'impréparation est criante. Dans l'Éducation Nationale, le lien pédagogique ne tient qu'à l'investissement des enseignante.es, qu'à leur volontariat pour assurer l'accueil des enfants des soignant.es. Malgré ces engagements, nous faisons le triste constat que la continuité pédagogique montre ses limites et contribue à accroître les inégalités. Les populations les plus fragiles, les foyers les plus précaires, les familles monoparentales, les étudiant.es, les personnes isolé.es, les retraité.es, les migrant.es, les sans-abris payent le prix fort.

Nos organisations tiennent à saluer le dévouement et la solidarité des personnels soignant.es, les aides à domicile, les agent.es des services publics, et tous ceux qui poursuivent leur activité avec courage dans les secteurs nécessaires à la réponse aux besoins fondamentaux.

Nos organisations continueront à tout mettre en œuvre pour défendre les intérêts des salarié.es et de la population, dans cette crise sanitaire sans précédent d'autant que l'intervention du président de la République le lundi 13 avril 2020, ne nous a pas convaincus : Le gouvernement continue à privilégier l'urgence économique sur l'urgence sanitaire, notamment en annonçant de rouvrir les écoles mi-mai pour permettre aux parents de retourner au travail !

Pour nos organisations, les conditions de sécurité sanitaire doivent être garanties avant toute reprise du travail ou réouverture des écoles et établissements.

Cette crise est un bouleversement. La politique doit être réorientée pour rompre avec le « paradis des riches » et mettre à contribution celles et ceux qui peuvent le plus.

Luttons ensemble, dès maintenant, pour que le jour d'après soit en rupture totale avec le désordre néolibéral !

Rennes, le 21 avril 2020